



Demande d'information sur un licenciement

Par farsi, le 27/11/2008 à 11:15

bonjour,

je suis étranger et je viens d'être licencié pour motif économique avant même d'être embauché.

ma question est de savoir si je peux prétendre à des indemnités avec une promesse d'embauche.

je vous transmets un courrier que j'ai envoyé au RH le 19 Novembre 2008 pour mieux comprendre ma situation.

merci.

le mail:

"bonjour monsieur,

Après le stage que j'ai effectué auprès de l'entreprise Bouygues construction, au service habitat résidentiel et après lequel je devais être embauché, je n'aurais jamais pensé ou même imaginé qu'une entreprise connue pour son sérieux et son engagement pourrait jouer ou décider ainsi de mon avenir.

Lors de mon stage au sein du chantier de Cachan je me suis investi de la manière la plus sérieuse pour bien faire mon travail et que ce dernier soit reconnu. J'ai accumulé deux autres activités en parallèle du stage, mes études et un job étudiant comme veilleur de nuit dans un hôtel à raison de trois nuits par semaine, ces activités n'ont jamais interférées dans la qualité de mon travail. Cette expérience était très difficile mais j'avais comme but d'être embauché et de faire un métier qui me passionne et me donne envie de me lever le matin pour me voir confier des missions aussi diverses qu'intéressantes au sein d'équipes avec lesquelles j'ai pris plaisir à collaborer.

Après cette expérience réussie et partagée au sein de l'entreprise et de la proposition d'embauche qui m'a été faite, j'étais très fier de faire partie de cette grande famille, j'ai ainsi réalisé un objectif que je convoitais depuis plus d'un an. J'ai été plus fier le jour de l'entretien que j'ai eu avec Mr S.CHIBANI et Mr B.FOREST quand ils m'ont félicité pour la qualité du travail effectué et pour mon implication au travail et du souhait de continuer le travail avec moi en me proposant ainsi un contrat avec des conditions plus que satisfaisantes. Le 21 Août j'ai reçu un courrier de la préfecture m'annonçant que je pouvais rejoindre l'entreprise, j'ai essayé de contacter le service RH mais sans succès tous le monde était en vacances. J'ai réussi à avoir Mr CHIBANI le 01 septembre pour savoir quand je pouvais réintégrer le chantier, en me demandant de joindre Mr FOREST, Mr CHIBANI m'affirme qu'il m'attendait toujours et que mon N+1 sur chantier Mr LEGRAND avait hâte de me voir rejoindre le chantier car il avait déjà programmé sur son planning mes interventions. Mes responsables hiérarchiques m'attendaient donc sur le chantier et c'est moi même qui leur ai